

Elisabeth Dubois-Violette

Directrice de recherche

Membre du Comité pour l'égalité professionnelle

entre les femmes et les hommes dans l'Enseignement supérieur et la Recherche

Orsay, 28 février 2006

Un Comité pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'Enseignement supérieur et la Recherche a été mis en place par le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche François Goulard le 26 janvier 2006.

Nommé pour trois ans, ce comité est composé de 10 membres. Le Ministre en est le président, et la vice-présidence est assurée par Marie-Paule Pileni, Administratrice de l'Institut Universitaire de France.

Membres du comité :

- Alain Bachelot, Professeur de mathématiques, Université de Bordeaux
- Rose Dieng-Kuntz, Directrice de recherche, INRIA
- Elisabeth Dubois-Violette, Directrice de recherche, physicienne, ex-présidente du conseil scientifique du CNRS
- Laurent Hémidy, Directeur des ressources humaines, INRA
- Claudine Hermann, Professeur de physique, Ecole Polytechnique
- Laure Nurit, Professeur de droit, vice-présidente de l'Université Bretagne Sud
- Marie-Paule Pileni, Administratrice de l'Institut Universitaire de France, Professeur de physique à Paris VI
- Jacques Massot, Directeur des ressources humaines, EADS
- Nicole Dewandre, Union Européenne, DG Recherche, Direction Science et Société
- Philippe Kourilsky, Professeur au Collège de France

Le comité devra dresser un état des lieux, établir un bilan des questions relatives à la parité dans l'Enseignement supérieur et la Recherche, et proposer au Ministre des recommandations concrètes dans ce domaine.

Plus largement, le comité doit avoir un rôle d'observatoire permanent sur ces questions, en effectuant à la fois un suivi de la situation, une analyse des textes officiels ainsi que de l'évolution des mentalités et des pratiques.

Un premier rapport devrait être rédigé d'ici fin juin comprenant deux parties ; un volet bilan et statistiques et un autre avec des propositions d'actions. Au cours de la réunion du 24 février, il a été décidé de constituer cinq groupes de travail, qui devraient alimenter leurs réflexions par l'audition de plusieurs personnes sur chacun des thèmes suivants :

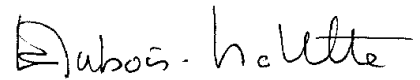
1. Embauche et attractivité des carrières scientifiques pour les jeunes femmes
2. Questions relatives à la maternité
3. Lutte contre le plafond de verre (qui empêche les femmes d'atteindre les postes élevés)
4. Les femmes dans les entreprises
5. Les études de genre

Par ailleurs nous souhaitons recueillir de façon la plus large possible vos avis et propositions concrètes afin de les intégrer au premier rapport. À titre d'exemple une proposition pour le point 2 serait de donner une décharge (totale ou partielle) d'enseignement aux femmes enseignantes-chercheuses pendant une maternité et après la naissance. Personnellement je serais également partisane d'un congé parental obligatoire pour les hommes après la naissance.

Nous comptons sur votre participation et vous en remercions par avance. Les propositions seront discutées dans les groupes de travail qui se réuniront à partir du 15 mars. Elles peuvent être envoyées par mail, le plus rapidement possible, si possible en document attaché word (.doc), à :

dubois-violette@lps.u-psud.fr

Avec mes remerciements recevez, mes cordiales salutations.



Elisabeth Dubois-Violette